



CD Villenauxe-la-Grande

Notre premier gros incident/incendie de l'année, elle commence bien...

Le vendredi 16 janvier 2026

Chers collègues,

Hier, jeudi **15 janvier 2026**, vers **17h40**, un feu de cellule s'est déclaré au **QHA**, sur l'aile **OBC**. Cet événement constitue le **PREMIER INCIDENT MAJEUR DE L'ANNÉE 2026**, survenu dans le 3^e bâtiment, **récemment rouvert**, et marque un signal extrêmement inquiétant pour la suite.

Le détenu mis en cause, **DS**, est désormais identifié comme particulièrement **violent et dangereux**. Il apparaît qu'il a été condamné à **un an d'emprisonnement pour l'agression d'un surveillant dans un établissement de la DI Grand Est**.

Cet incident met en lumière, de manière brutale, la question du respect des règles d'affectation et de la vocation de notre centre de détention. Notre établissement n'a pas vocation à accueillir des personnes **prévenues**, ou encore l'affectation de détenus **condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité**, les profils **instables et violents**, pose un problème majeur de cohérence sécuritaire. La présence de détenus manifestement inadaptés à un centre de détention crée un cocktail **explosif**, dont les personnels font aujourd'hui les frais au péril de leur sécurité.

Les **ELSP** ont dû être appelés en urgence et sont revenus spécialement afin d'intervenir sur un incendie très complexe, avec un individu armé d'un bout de verre, menaçant et virulent. Ce dernier s'est retranché dans les toilettes, a opposé une résistance rendant l'intervention longue, dangereuse et éprouvante pour l'ensemble des personnels engagés. Ce n'est qu'au terme d'une intervention particulièrement compliquée, qui s'est prolongée jusqu'à **19h45**, que la situation a pu être maîtrisée. Le placement du détenu en cellule de protection d'urgence a constitué l'unique solution pour mettre fin à cet épisode grave et éviter une aggravation de la situation.

L'UFAP UNSA Justice tient à saluer avec force l'ensemble des personnels présents et engagés lors de cette intervention, tous corps et fonctions confondus. Leur professionnalisme, leur courage et leur sang-froid ont permis d'éviter des conséquences bien plus lourdes. Une reconnaissance toute particulière est adressée aux collègues **ELSP**, rappelés alors qu'ils avaient terminé leur service, qui ont fait preuve d'un engagement exemplaire dans des conditions de danger extrême. Cet **investissement exemplaire des ELSP mérite d'être pleinement félicité et reconnu, à la hauteur du dévouement, du courage et de l'engagement dont ils ont fait preuve lors de cette intervention**.

Aujourd'hui, **l'UFAP UNSA Justice** tire la sonnette d'alarme avec la plus grande fermeté. La mauvaise orientation des détenus et le non-respect de la vocation de notre centre de détention continueront d'exposer gravement les personnels et pourraient provoquer de nouveaux incidents graves, si des décisions immédiates et responsables ne sont pas prises. **Notre message final est clair** : il est impératif que les profils des détenus soient **strictement triés**, et qu'ils soient en **parfaite adéquation avec la mission et la vocation d'un centre de détention**, afin de garantir la **sécurité des personnels**, la cohérence du régime de détention et la prévention d'incidents graves.

L'UFAP UNSA Justice restera pleinement mobilisée pour la sécurité, l'intégrité et la protection de l'ensemble des personnels.

Travaillons ensemble, pour notre sécurité.

Le Bureau Local 